



AVIS PUBLIC

OBJET : RÈGLEMENT NUMÉRO 424 DÉCRÉTANT LES MÉTHODES D'IMPOSITION DES QUOTES-PARTS 2026 APPLICABLES AUX MUNICIPALITÉS – ADOPTION

Lors de son assemblée régulière tenue le 10 décembre 2025, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté le règlement en objet.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 424 peut le consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.ca, dans la section « La MRC », puis « Règlements et politiques ».

CAP-SANTÉ, CE 17 DÉCEMBRE 2025.

A handwritten signature in blue ink that reads "Josée Frenette".

Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et greffière-trésorière